



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON**

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement portant sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble.

*Que lors de la séance tenue le 06 février 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a adopté, par résolution, le premier projet de « **règlement numéro 2023-302 visant à modifier le règlement portant sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble numéro 2010-122 de la Municipalité (PPCMOI)** ».*

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi, 06 mars 2023 à 19h00, au centre communautaire France-Gagnon-Laprade sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le projet de règlement vise à moderniser le règlement PPCMOI de la Municipalité.

Que de nouveaux articles ont été ajoutés, notamment sur l'objet de la demande de PPCMOI, le coût d'une demande (500\$), les conditions d'approbation, les modifications aux plans et règlements, l'affichage d'une demande sur le lieu demandé et les critères d'évaluation.

Que le règlement s'applique sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://sfxb.qc.ca/>

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 21 février 2023.

Sylvie Champagne
Directrice générale greffière-trésorière

Communauté/Avis publics/Avis public règl 2023-301 Assemblée consultation